

07/09/2022

BN/DL

Le Conseil Municipal est convoqué le **jeudi 14 septembre 2023 à 20H30**

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

**I. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 AVRIL 2023**

**II. INFORMATIONS DELEGATION AU MAIRE**

**III. FINANCES**

- 1 - Plan de financement étude de marché et de structure de gouvernance pour les Arènes.
- 2 - Financement des réseaux secs de la place des Tisserands par Territoire d'énergie 32.
- 3 - Occupation du domaine public par les forains à l'occasion de la Saint Matthieu.
- 4 - Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des hôtels, gites et chambres d'hôtes classés.

**IV. AFFAIRES GENERALES**

- 1- Convention de mise à disposition de l'ancienne trésorerie au PETR du Pays d'Armagnac.
- 2- Renouvellement de la mutuelle communal AXA.
- 3- Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau.

**V. URBANISME**

- 1- PLU modification simplifiée n°3 : rectification d'erreurs matérielles.
- 2- Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac.

**VI. PARTIMOINE**

- 1- Dossier échange FAJARDO/ Commune de Vic-Fezensac.
- 2- Régularisation de la voie du Cimetière.
- 3- Adressage : validation des noms de voies.

Madame le Maire de Vic-Fezensac  
Barbara NETO

